

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### - **1 Unité d'enseignement « Formation initiale des Sauveteurs Secouristes du Travail**

- Public concerne et pré requis : aucun

### **2 Objectifs de la Formation :**

- A l'issue de la formation le sst doit être capable d'Intervenir efficacement face a une situation d'accident du travail en portant secours ou la ou les victimes.

### - **Déroulement et contenu :**

- Être capable de Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention dans la limite de son Champ de compétences et de son autonomie et dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

#### **Compétences 1 Être capable D'intervenir face à une situation de travail.**

- Être capable de Situer son rôle de sst dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Être capable de protéger de façon adaptée
- Être capable d'examiner la victime
- Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Être capable de secourir la (les) victimes de manière appropriée

#### **Compétences 2 Être Capable de contribuer à la prévention des risques professionnel dans l'entreprise**

- Être capable de situer son rôle de sst dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de l'entreprise
- Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

### **3 Durée**

- 14 heures Formation initiale
- Nombre de Participants : Minimum 4, Maximum 10 stagiaires

### **4 Délai Dates et lieux** Délai d'accès à la formation est de 10 jours

Concernant le lieu Fixés en accord avec l'établissement client

### **5 Encadrement** Formateur Sauveteur Secouriste du Travail

certifié INRS 6 Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- 6 **Méthode pédagogique** basée sur des méthodes participatives, explicatives et interrogatives et alternant apports théoriques et échanges d'expérience.
- La formation sera réalisée en présentiel sur le site du client
- La mise en pratique après chaque apprentissage théorique

### **7 Matériel pédagogique :**

- Vidéo projecteur, ordinateur, salle permettant la vidéo projection, support PPT
- 



## **8 Accessibilité :**

- Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire : L'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique d'handicap sera abordé
- Suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés

## **9 Modalités et délais d'accès :**

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Pour chaque demande de formation, nous réalisons une analyse du besoin d'entrée en formation, cette écoute nous permet une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le client.

Le délai d'accès aux formations, tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

## **10 Tarifs : Sur Devis**

### **11 - Evaluation**

- Grille de certification S-S-T

- Évaluation formative tout au long de la formation

-Le candidat doit avoir été validé lors de l'évaluation pour prétendre au titre de Sauveteur Secouriste du Travail, et avoir participer à l'ensemble de la formation.

# **PROGRAMME MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL**

## **1. Contenu de la formation Unité d'enseignement « Maintien et actualisation des compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail »**

Le Maintien et actualisation des compétences a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Notamment dans le domaine de la compétence de **PRÉVENTION** des risques professionnels de l'entreprise, mais aussi le retour d'expérience des stagiaires dans l'entreprise.

Il doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la formation initiale.

Le non-respect de l'obligation de la formation M-a-c fait perdre la certification SST, mais elle n'empêche pas de continuer à porter secours en cas d'accident.

### **Compétences 1 Être capable D'intervenir face à une situation de travail.**

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la(les) victimes avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Être capable de secourir la (les) victimes de manière appropriée

### **Compétences 2 Être Capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.**

- Être capable de situer son rôle de sst dans l'organisation de la prévention de son entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situations dangereuses repérées.
- 

## **2. Prérequis**

- Être titulaire du certificat SST.

## **3. Encadrement**

- La formation est dispensée par un formateur SST certifié.

## **4. Durée de la formation :**

- M-a-c : 7 Heures

## **5 –Dates et lieux**

- **Fixés en Accord avec l'établissement client**
- 

## **6 Méthode pédagogique basée sur des méthodes participatives, explicatives et interrogatives et alternant apports théoriques et échanges d'expérience.**

- La formation sera réalisée en présentiel sur le site du client
- La mise en pratique après chaque apprentissage théorique

## **7 Matériel pédagogique :**

- Vidéo projecteur, ordinateur, salle permettant la vidéo projection, support PPT



### **8 Accessibilité :**

- Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire : L'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique d'handicap sera abordé
- Suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés

### **9 Modalités et délais d'accès :**

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Pour chaque demande de formation, nous réalisons une analyse du besoin d'entrée en formation, cette écoute nous permet une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le client.

Le délai d'accès aux formations, tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

### **10 Tarifs : Sur Devis**

### **11-Evaluation**

- Grille de certification du SST (source INRS).
- Le candidat doit avoir été validé, lors de l'évaluation pour prétendre au Titre de Sauveteur Secouriste au Travail.

